

BOURGEOISIE DE SIERRE

LOCATION DES COUVERTS DE SIERRE ET GRANGES

A PARTIR DU 01.01.2026

	<u>Prix Sans rabais</u>	<u>Prix avec rabais pour Bourgeois</u>	<u>Forfait pour mise à disposition</u>
Par petit couvert du Foulon (42 pers.)	Fr. 200.--		Fr. 150.--
Grand couvert, taxe de base (600 pers.)	Fr. 500.--		Fr. 300.--
Carnotzet de Granges (30 pers.)	Fr. 100.--	Fr. 80.--	Fr. 100.--
Salle bourgeoisiale de Granges (1 jour) (100 pers. gde salle – 20 pers. pte salle)	Fr. 300.--	Fr. 225.--	Fr. 200.—
Salle bourgeoisiale de Granges (2 jours)	Fr. 450.--	Fr. 330.--	Fr. 200.--
Couvert de la Raspille (50 pers.)	Fr. 200.--		Fr. 150.--
Salle pour apéro d'enterrement à Granges	Fr. 100.--		

A disposition : Eau chaude et froide, électricité, frigos, emplacement pour grillades et raclettes au charbon, WC.

Pour réserver les couverts et les salles de Granges, veuillez vous adresser à
M. Grégory Thomassin au 076/529.33.51 (heures de bureau)

L'utilisation du carnotzet est GRATUITE pour toutes les autorités Communales et Bourgeoisiales en possession de la clé.

BOURGEOISIE DE SIERRE

Sierre, le 1er septembre 2026/np